



LA GAZETTE PANNOISE

LA GAZETTE PANNOISE



Bulletin municipal n°3 : Juillet 2009

Edito



Avec les beaux jours, la Gazette fait elle aussi son retour. Après un hiver long et froid et un été qui commence à s'affirmer, quel plaisir de voir la nature, mais aussi les personnes, revivre. Ce début d'année a déjà été riche en activités dans notre village, nous vous laissons les découvrir au fil de votre lecture. Comme d'habitude, si vous avez des idées d'articles ou des commentaires à nous faire parvenir, n'hésitez pas à contacter un conseiller municipal.

Association

En début d'année 2009, l'association Pannes-Loisirs s'est remise en marche pour animer la commune.

Un nouveau conseil d'administration s'est formé. Hervé Thommes, reconduit à la présidence, Jacques Noël, au secrétariat, Roland Cantiget vice-président, Christine Colin, trésorière, secondée par Geneviève Devillers, ainsi que d'autres membres, Patrick Hemonet, Micheline Cantiget, Jean-Christophe Hutin et Carole Burger à qui une responsabilité a été affectée à chacun pour le bon fonctionnement de l'association.

Au fil du conseil



Le Conseil municipal décide de renouveler le contrat de travail de l'employée communale Edith Favier à compter du 1er juillet 2009 jusqu'au 25 octobre 2010 (date de son départ en retraite). Le maire est autorisé à signer le contrat de travail. Il est décidé de renouveler les baux communaux de trois agriculteurs arrivés à échéance. Ces baux sont renouvelés pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions financières que précédemment. Un courrier a été envoyé aux services de l'UDAM à propos du pont sur la RD 904 et de l'état de la chaussée. Un rendez-vous sera pris prochainement. D'autre part, des panneaux indicateurs de vitesse seront installés sur la route de Benney et d'Essey-et-Maizerais. La fête patronale aura lieu les 19 et 20 septembre 2009.

Travaux (Station d'épuration)



La commune est maintenant dotée d'une station d'épuration pour traiter ses effluents afin de rejeter des eaux purifiées à la rivière. Etant maintenant en

service, **une journée d'information aura lieu le samedi 1er Août sur le site de 10h00 à 18h00** afin de découvrir son fonctionnement. Réalisé par l'entreprise Les Chantiers du Barrois de Bar-le-Duc, ce nouvel équipement dont le coût s'élève à 206 986 € est prévu pour 190 équivalents habitants. Son fonctionnement consiste en deux bassins à filtres verticaux plantés de roseaux compartimentés et étanches. C'est ce qu'on appelle une rhizosphère : une zone humide artificielle épuratoire combinant les différentes composantes d'un milieu de vie constitué de végétaux supérieurs (roseaux), de micro-organismes (bactéries) et leurs supports (substrats) : les filtres plantés de roseaux. C'est une station écologique qui ne produit aucune nuisance olfactive et peu de boues. Elle fonctionne de manière rustique en requérant peu d'énergie tout en donnant de très bons résultats épuratoires, de plus elle s'intègre parfaitement au paysage.

Brocante 2009 (Le grand déballage)



Dimanche 19 juillet, la brocante de Pannes a attiré des centaines de badauds à la recherche de l'objet rare ou de l'affaire du jour. Ils étaient environ 130 à proposer leurs marchandises aux chalands. Du côté des vendeurs amateurs, on affichait sa satisfaction. Sur les étals, il y en avait pour tous les

goûts, du vide-grenier à la collection de balances ou de malles anciennes. A l'heure du déjeuner, tous faisaient preuve de patience dans la longue file d'attente. Une importante équipe de bénévoles avait travaillé sans relâche pour préparer les repas du midi et du soir. Côté animation, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie sur un trampoline où, équipés de harnais, ils pouvaient en toute sécurité exécuter des cabrioles. Pour les plus grands, un hélicoptère proposait des baptêmes de l'air.

Le lavoir abritait les œuvres de l'atelier de peinture qui, chaque semaine, se réunit pour peindre dans une salle de la mairie. Sept artistes amateurs continuent à s'y adonner à leur passe-temps favori malgré le décès de leur professeur, Michel Ferry, il y a deux ans. Cette journée de chine est une des principales sources de recettes de l'association Pannes-Loisirs qui anime le village toute l'année.

Graine de paysages



L'opération s'est déroulée le **dimanche 28 juin** de 10h00 à 18h00. Graine de paysages consiste à semer des fleurs au bord de la route et à communiquer sur le monde agricole. Cet événement local, qui a pour objectif de sensibiliser le public à l'agriculture, offre aux visiteurs la possibilité de cueillir gratuitement des fleurs semées à cette occasion. La parcelle de terre a été mise à disposition par Jean-Marc Antoine, agriculteur à Pannes, partenaire de « Graines de paysages ». Cette année, le thème était axé sur les économies d'énergie en matière d'agriculture. Petits et grands se sont succédé tout au long de la journée ravis de prendre un bol d'air en pleine nature, en s'offrant des bouquets de fleurs des champs.

Jumelage. Rencontre 2009



Le week-end du 1^{er} mai a été réservé aux festivités liées au jumelage des deux communes de Pannes. Les cousins du Loiret ont fait le déplacement cette année pour continuer leur découverte de notre belle Lorraine et retrouver leurs amis de Meurthe et Moselle. Arrivé le

vendredi pour un déjeuner en commun, chacun a eu loisir à prendre ses quartiers chez ses hôtes et passer une soirée en famille. La journée du samedi les a emmenés de bon matin sur les routes de Lorraine pour y découvrir les perles. La place Stanislas et les monuments nancéiens ont ravi les touristes qui ont poursuivi par un déjeuner sur la Moselle à bord de la Bergamote. L'après midi fut consacré à la visite du musée de la bière à St Nicolas avant de prendre un peu de hauteur pour admirer le panorama depuis Sion, la colline inspirée chère aux Lorrains. La quarantaine de personnes a passé ensuite une des plus agréables soirées au cabaret "mille et une étoiles" qui a ouvert il y a peu à Charmes. Ce dimanche, le soleil était toujours de la partie pour un déjeuner-barbecue avant le retour dans le Loiret. Initié par leurs maires, amusés des confusions postales engendrées par l'homonymie de leur commune et la ressemblance de leurs codes postaux, 45 et 54, le jumelage a permis de tisser de solides liens d'amitié qui s'entretiennent chaque année par des festivités. Les présidents des deux associations, Pannes-Loisirs et Pannes 454 Jumelage, mettent toute leur énergie pour la réussite de ces sympathiques journées, soutenus par leur municipalité respective.

Choucroute



Une cinquantaine de personnes ont pris part à la choucroute organisée par l'association Pannes-Loisirs samedi 28 mars.

Rassemblant des Pannois et des habitants des alentours, ce sympathique repas a aussi fait le bonheur de quelques anciens de la commune visiblement ravis de ce temps festif. La choucroute préparée par un traiteur a satisfait le palais des gourmets.

Le goûter des aînés



L'association Pannes-Loisirs avait convié les aînés de la commune à un goûter le samedi 25 avril. Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous pour passer un sympathique après-midi autour de brioches, café et autres douceurs. Ce fut l'occasion de se retrouver, de prendre des nouvelles des uns des autres et de partager un moment de détente.

La tradition se maintient



Bien qu'ils aient été beaucoup moins nombreux que l'an passé, huit ados et enfants du village ont respecté la tradition des crécelles. Trois fois par jour, ils ont remplacé les sonneries

des cloches par le bruit du bois. Merci à eux.

Carnaval ensoleillé



mairie de Pannes.

De l'avis de tous, la date du samedi 28 février était bien choisie pour fêter Carnaval. Une vingtaine de personnes costumées ont profité de ce jour printanier pour défiler dans les rues du village à l'invitation de l'association Pannes-Loisirs. Petits et grands ont récolté des friandises avant de partager beignets et crêpes confectionnés par les parents à la

Recensement (Service national)



Qu'est-ce que le recensement ?

Obligation du service national, le recensement est le dénombrement de toutes les jeunes filles et de tous les jeunes garçons de nationalité française. Le service national comprend le recensement à 16 ans pour tous ainsi que l'appel de préparation à la défense. Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et à la fin du troisième mois suivant.

Où et comment se faire recenser ?

Vous devez vous présenter ou vous faire représenter par votre représentant légal à la mairie de votre domicile muni de votre carte nationale d'identité ou passeport ainsi que du livret de famille de vos parents afin de décliner votre état civil, celui de vos parents, votre domicile et votre situation familiale.

Soleil qui nourrit et fait grandir toutes choses, complice de nos vacances, tu remplis notre vie d'instant merveilleux qui changent la vie en rose, au lieu du quotidien qui trop vite resurgit, savourons cet instant merveilleux de vie en toute fantaisie.

A méditer

Une info, une remarque, n'hésitez pas à nous écrire à mairiedepannes@tsf54.net
Vous pouvez visiter aussi le site communal: <http://www.pannesenlorraine.com>